
CABINET

ARRETE N° 330 2019/MEF/CAB

Portant nomination du conservateur régional de la propriété foncière de
la région de la Kara

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012 portant création de l'Office Togolais des Recettes modifiée par la loi n° 2015-011 du 02 décembre 2015 ;

Vu la loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial ;

Vu le décret n° 2016-017/PR du 18 février 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2017-112/PR du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre et portant organisation du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2019-004/PR du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement modifié par le décret n° 2019-005/PR du 25 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté n° 11/MEF/SG du 02 février 2018 portant rattachement du cadastre et de la conservation foncière à l'Office Togolais des Recettes ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : **M. KOMOSSI Kossi Awesso**, Agent à la Direction du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement est nommé conservateur régional de la propriété foncière de la région de la Kara.

Article 2 : Le conservateur régional exerce ses missions sous la supervision et le contrôle du conservateur national. A ce titre, il est habilité à signer les actes relevant de sa zone de compétence.

Article 3 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 008bis/MEF/CAB du 02 février 2018 portant nomination du conservateur de la propriété foncière et toutes dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le

13 NOV 2019

Le Ministre de l'Economie et des
Finances

SIGNE

Sani YAYA

AMPLIATIONS

PR:1
PM :1
CAB/MEF :1
SP-PRPF/MEF1
SG/MEF :1
OTR :4
DGPDE :1
DNCF :1
DGTCP :1
DGBF :1
Intéressé:.....1
JO :.....1

Pour ampliation

Le Secrétaire Général



Badanani PATOKI